

Envoi : 10/04/2017

Réception par le Préfet : 10/04/2017

Publication : 13/04/2017



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2017-4-6-9

Séance du vendredi 7 avril 2017

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
POUR SIEGER AU SEIN DU NOUVEAU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SAFER GRAND EST**

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

M. ADRIAN, Mme BOHN, MM. BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mme DREXLER, MM. GRAPPE, HABIG, HAGENBACH, Mmes HELDERLE, JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSE AVEC PROCURATION :

M. BECHT donne procuration à Mme BOHN.

EXCUSES :

Mmes DIETRICH, GROFF, MM. HEMEDINGER, JANDER.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU l'article L 3121-23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la désignation des membres ou des délégués du Conseil Départemental pour siéger au sein des organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions régissant ces organismes,
- VU l'article L 141-6 du Code rural et de la pêche maritime,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU le courrier et la note de M. Daniel DURIEZ, Directeur Préfigurateur de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural Grand Est (SAFER) du 23 mars 2017,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide, à l'unanimité, de ne pas recourir au vote à bulletin secret,
- Désigne Monsieur Rémy WITH en qualité d'administrateur pour siéger dans les instances de la SAFER Grand Est (assemblée générale et conseil d'administration).
- Donne mandat à Monsieur Rémy WITH pour représenter le Conseil départemental du Haut-Rhin aux assemblées générales extraordinaires et assemblées générales ordinaires des 10 et 11 mai 2017.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité